

9 ET 10 AVRIL 2011

18^{ème} RALLYE REGIONAL DU FRONTONNAIS

COUPE DE FRANCE DES RALLYES

REGLEMENT



Association Sportive de l'AUTOMOBILE CLUB DU MIDI -TOULOUSE
17, Bd de la Gare, BP 5866 - 31506 TOULOUSE CEDEX 5
Tél/Fax : 05 61 85 77 30

NOTE IMPORTANTE A MESDAMES ET MESSIEURS LES CONCURRENTS

C'est grâce à la compréhension des Riverains et des Municipalités des communes traversées par le Rallye que l'**ASSOCIATION SPORTIVE DE L'AUTOMOBILE CLUB DU MIDI TOULOUSE** a pu organiser cette année le **Rallye DU FRONTONNAIS**.

C'est cependant grâce à votre sportivité et par l'attitude responsable que vous adopterez lors des reconnaissances du parcours, que la pérennité de l'épreuve pourra être assurée.

Nous vous demandons de **RESPECTER LE CODE DE LA ROUTE**, afin de préserver la sécurité et la tranquillité des populations et des villages qui vous accueillent, et de suivre scrupuleusement les limitations de vitesse et les horaires réglementés sur des routes fréquentées par des enfants, allant ou revenant de l'école, et par des véhicules agricoles.

**EN ACCORD AVEC LES
SERVICES PREFECTORAUX ET LA GENDARMERIE,
LA REGLEMENTATION SUIVANTE SERA APPLIQUEE :**

Reconnaisances interdites : de 12h 00 à 13h 00

**Limitations de Vitesse : 50 km/h sur les routes des épreuves spéciales
30 km/h dans les agglomérations.**

Des reconnaissances seront organisées conformément à la nouvelle réglementation française des rallyes les :

Dimanche 3 avril et samedi 9 avril 2011

Les reconnaissances de nuit sont formellement interdites.

De nombreux contrôles seront effectués. En sus des procès-verbaux éventuels, des sanctions sportives pouvant aller jusqu'à la mise hors course (refus du départ) sanctionneront les contrevenants sans qu'ils puissent prétendre à un quelconque remboursement des droits d'engagement.

Afin de veiller à ce qu'aucune dégradation ne soit apportée à l'environnement : tous repères, marques, affiches, panneaux sont rigoureusement interdits.

Nous comptons sur votre sportivité, et votre courtoisie. De votre comportement responsable dépend l'avenir des Rallyes.

Le Comité d'Organisation vous souhaite un agréable rallye et vous remercie par avance de votre sportivité.

REGLEMENT PARTICULIER

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes français.

18ème RALLYE REGIONAL DU FRONTONNAIS du 9 au 10 avril 2011

PROGRAMME HORAIRES

Parution du règlement	9 février 2011
Ouverture des engagements	9 février 2011
Clôture des engagements	28 mars 2011 minuit (cachet de la poste faisant foi)
Parution du carnet d'itinéraires	3 avril 2011
Vérification des documents :	Sous la Halle à FRONTON 9 avril 2011 - 13h à 17h 40
Vérifications des voitures :	Sous la Halle à FRONTON 9 avril 2011 - 13h 20 à 18h
1ère réunion du Collège des Commissaires Sportifs	Samedi 9 avril 2011 – 18h 00 sous la Halle à FRONTON
Publication des équipages admis au départ :	Dimanche 10 avril 2011 - 7h 30
Départ de FRONTON	1ère voiture 10 avril 2011 - 8h 30
Arrivée à FRONTON	Dimanche 10 avril 2011 – 15 h 49
Vérification finale	Garage Peugeot FRONTON 31
Publication des résultats du rallye	Dimanche 10 avril 2011 – 30 mn après l'arrivée du dernier concurrent en parc fermé
Panneau Affichage officiel	Parc fermé et parc regroupement a Fronton a coté du Podium
Remise des prix	Dimanche 10 avril 2011 - 19h 00 Espace Gérard Philippe FRONTON

CARNETS D'ITINERAIRES DISPONIBLES LE 3 avril 2011 au matin

**BAR le SHADOK
23 Rue de la République
31620 FRONTON
Tél. : 05 61 82 41 38**

ARTICLE 1 - ORGANISATION

L'ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE de l'Automobile Club du Midi- TOULOUSE organise le 18ème Rallye Régional du Frontonnais les 9 et 10 avril 2011.

Le présent règlement a été enregistré par la F.F.S.A., sous le permis d'organisation numéro R56 en date du 2 février 2011 et au Comité Régional Midi Pyrénées sous le N° R06 du 27 janvier 2011

Comité d'organisation

Présidente : Evelyne POLATO
Secrétaire : Odette RODRIGUEZ
Trésorier : Claude LAMORE
Membres :

Jacques BAJOL	Alain COMBALDIEU
Michel BASDEVANT	Claire CHEVALLEREAU
Paule BONNER	André FOURMENT
Jacques BOSCH	Huguette LABORIE
Germain BRETON	Mickael LARET
Danielle BUREAU	Alain LOISEAU
Bruno BREYNE	François RODRIGUEZ
Stéphane CARON	Gérard SOLANA
Patrick CHAZAL	Sébastien TERMINI
Jean Paul CASTAING	Jacques VERDUN

Secrétariat du rallye: Mme Odette RODRIGUEZ

Téléphone : 05 61 09 19 10 Fax : 05 61 85 77 30

Adresse: ASAC du Midi
10 Rue des Cèdres
31180 CASTELMAUROU

Mail : asac.midi.hl@infonie.fr
picsou31@orange.fr

Permanence du rallye :

Date 9 et 10 avril 2011

Horaire 9 avril 2011 - 13h 00 à 19h 00 Halle Fronton

10 avril 2011 - 7h 00 à 19h 00 Maison des Vins - 51, avenue Adrien Escudié - FRONTON

1.1 - Officiels de l'épreuve

Commissaires sportifs : *Président*

Jacques MOUILLERAC lic 1029
Annie FOURCADE lic 15323
Brigitte MARTY Lic 135594

Directeur de Course :

Philippe POITEVIN lic 13330

Directeur de Course Adjoint :

René-Jean HULOT lic 7288
Patrice MARTY lic 9699

Juge de Fait :

Patrick ORILLAC lic 14992

Vérification de la Publicité :

Monique NOBLE lic 120099

Responsable des parcs:

Marcel CABROL lic 14590

Jacques JONQUIERES lic 9859

Médecin chef :

Docteur Mohamed ELRAKAAWI

Commissaires Techniques : *Responsable:* Arnaud DESPORTES lic 2117

Jean-Claude AYRAL lic 1536 Bernard SANGLA lic 8230

Jean Claude MARTY lic 32003 Alexandre FOURCADE lic 28760

Chargé des relations avec les concurrents:

– Dominique LASSUS lic 30953

– Jean François FOURCADE lic 8460

Chargés des relations avec la presse : - André FOURMENT lic 6222

1.2- ELIGIBILITE

Le 18ème Rallye du Frontonnais compte pour :

La Coupe de France des Rallyes
Le Championnat du Comité Régional Midi-Pyrénées

1.3 - VERIFICATIONS

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications qui auront lieu : HALLE A FRONTON

- Le 9 avril 2011 de 13 h 00 à 18 h
- Les vérifications finales seront effectuées au : Garage Peugeot Fronton 31
- Taux horaire de la main-d'œuvre : 45 € T.T.C.

ARTICLE 2 –ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 3 - CONCURENENTS ET PILOTES

3.1 - DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

Toute personne qui désire participer au Rallye du Frontonnais doit adresser au secrétariat du Rallye la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le 28 mars 2011 à minuit (cachet de la poste faisant foi).

Le nombre d'engagés est fixé à 120 voitures.

3.1.1 CONCURENENTS ADMIS

Conforme au règlement FFSA

3.1.1.2 - DROITS D'ENGAGEMENT

Les droits d'engagement sont ainsi fixés :

- a) avec la publicité facultative des organisateurs 285 €
- b) sans la publicité facultative des organisateurs 570 €

L'engagement sera réduit pour les équipages totalement féminins à 180€

3.1.1.3 INSCRIPTION

La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

3.2 EQUIPAGES

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

3.3 ORDRE DE DEPART

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

ARTICLE 4 - VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.1 VOITURES ADMISES

Conforme au règlement standard F.F.S.A. 2011

4.2 PNEUMATIQUES : Réglementation de l'utilisation des pneumatiques

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

4.3 ASSISTANCE

Conforme au règlement standard F.F.S.A

L'ASSISTANCE EST INTERDITE sur tout le parcours:

Autorisée seulement dans la ville de Fronton a l'exception de:

-Place du 11 Novembre ; Esplanade Marcorelle ; Allées Jean Ferran ;Parking Gérard Philippe

4.4 PROCEDURE DE PESEE des VOITURES.

Conforme au règlement standard F.F.S.A

ARTICLE 5 - PUBLICITE

La publicité obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6 – SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1 DESCRIPTION

Le 18ème Rallye du Frontonnais représente un parcours de 156 km. Il est divisé en 1 étape et 3 sections. Il comporte 6 épreuves spéciales d'une longueur totale de 41,7 km.

Les épreuves spéciales sont : St. NAUPHARY – REYNIES – VILLEBRUMIER 7 km x 3

VILLEBRUMIER - VILLEMUR - VARENNE 6.9 km x 3

L'itinéraire horaire figure dans l'Annexe "Itinéraire".

6.2 RECONNAISSANCES

Conforme au règlement standard F.F.S.A. Le nombre de passage en reconnaissance est limité à **3**.

Le Dimanche 3 avril et le Samedi 9 avril 2011 de 8h à 12h00 et de 13h00 à 19h00. Des contrôles seront effectués.

6.3 CARNET DE CONTROLE

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

6.4 CIRCULATION

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

ARTICLE 7- DEROULEMENT DE L'EPREUVE

7.1 - DEPART

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

7.2 - DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

Les signes distinctifs des commissaires sont : Gilet jaune

7.3 - CONTROLES DE PASSAGE (CP) - CONTROLES HORAIRES (CH) - MISE HORS COURSE

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

7.4 - CONTROLES DE REGROUPEMENT

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

7.5 EPREUVES SPECIALES

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

7.6 PARC FERME

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

CH 16 : Entrée Parc fermé d'arrivée à FRONTON

CH 16 : Le pointage en avance n'est pas autorisé.

ARTICLE 8 – RECLAMATIONS - APPELS

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

ARTICLE 9 - CLASSEMENT

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

ARTICLE 10 - PRIX - COUPES

La répartition des prix se fera de la façon suivante :

SCRATCH 1er : 535 € 2ème : 385 € 3ème : 285 €

GROUPE 1^{er} : 300 € 2ème : 150 € 3ème : 100 €
+ 1 engagement gratuit pour 2012 pour le 1^{ER} de chaque Groupe sauf pour les GT de série et groupe Z.
au 1er Groupe GT de série et groupe Z: 200€ si plus de cinq partants.

<u>CLASSE</u>	<u>1 à 4</u>	<u>5 à 9</u>	<u>10 à 15</u>	<u>16 et +</u>
1er :	285 €	285 €	285 €	285 €
2ème :		140 €	140 €	140 €
3ème :			120 €	120 €

au 1er Classe GT de série et classes Z: 200€ si plus de cinq partants

Challenge N1 Prime arrivé : 1er 250€ 2ieme 125€ 3ieme 85€

Les Classes A5K-A6K-A7K sont regroupées ou confondues avec les classes A5-A6-A7
1er équipage féminin : 180 €

LES PRIX NE SONT PAS CUMULABLES
--

Des coupes seront distribuées au minimum aux 3 premiers du Scratch, à chaque premier de Groupe et à chaque premier de Classe.

3 Commissaires et 3 Cibistes seront récompensés.

La remise des prix se déroulera le 10 avril 2011 à 19h **Espace Gérard Philippe – FRONTON.**

ANNEXE 1 – ITINERAIRES

1^{ère} SECTION

<i>C. H.</i>	<i>E. S.</i>	<i>ITINERAIRES</i>	<i>KM Partiel</i>	<i>KM Total</i>	<i>TEMPS Imparti</i>	<i>HORAIRE lère voiture</i>
C.H. 0		Sortie PARC FERME FRONTON	0	0		8h 30
C.H. 1		Entrée ASSISTANCE FRONTON	0,05	0,05	1'	8h 31
C.H. 2		Sortie PARC ASSISTANCE FRONTON	0,9	0,95	25'	8h 56
CH. 3	E.S. 1	St NAUPHARY/REYNIES/VILLEBRUMIER	15,8	16,75	30'	9h 26
		Départ St NAUPHARY/REYNIES/VILLEBRUMIER	0,2	19,95	3'	9h29
		Arrivée St NAUPHARY/REYNIES/VILLEBRUMIER	7	23,95		
		Point STOP	0,3	24,25		
CH. 4	E.S. 2	VILLEBRUMIER/VILLEMUR/VARENNE	2,5	26,75	20'	9h 49
		Départ VILLEBRUMIER/VILLEMUR/VARENNE	0,2	26,95	3'	9h 52
		Arrivée VILLEBRUMIER/VILLEMUR/VARENNE	6,9	33,85		
		Point STOP	0,4	34,25		
CH. 5		Entrée PARC ASSISTANCE FRONTON	16,6	50,85	35'	10h 27
C.H. 6		Sortie ASSISTANCE	2,2	53,05	40'	11h 07

2^{ème} SECTION

<i>C. H.</i>	<i>E. S.</i>	<i>ITINERAIRES</i>	<i>KM Partiel</i>	<i>KM Total</i>	<i>TEMPS Imparti</i>	<i>HORAIRE lère voiture</i>
C.H. 7		Entrée REGROUPEMENT VILLEBRUMIER	8,6	61,65	15'	11h 22
C.H. 8		Sortie REGROUPEMENT VILLEBRUMIER	0,1	61,75	30'	11h 52
CH. 9	E.S. 3	St NAUPHARY/REYNIES/VILLEBRUMIER	7,5	69,25	15'	12h 07
		Départ St NAUPHARY/REYNIES/VILLEBRUMIER	0,2	69,45	3'	12h 10
		Arrivée St NAUPHARY/REYNIES/VILLEBRUMIER	7	76,45		
		Point STOP	0,3	76,75		
CH. 10	E.S. 4	VILLEBRUMIER/VILLEMUR/VARENNE	2,5	79,25	20'	12h 30
		Départ VILLEBRUMIER/VILLEMUR/VARENNE	0,2	79,45	3'	12h 33
		Arrivée VILLEBRUMIER/VILLEMUR/VARENNE	6,9	86,35		
		Point STOP	0,4	86,75		
CH.11		Entrée PARC ASSISTANCE FRONTON	16,6	103,35	35'	13h 08
C.H. 12		Sortie ASSISTANCE	1,3	104,65	40'	13h 48
		Entrée REGROUPEMENT FRONTON				

3^{ème} SECTION

<i>C. H.</i>	<i>E. S.</i>	<i>ITINERAIRES</i>	<i>KM Partiel</i>	<i>KM Total</i>	<i>TEMPS Imparti</i>	<i>HORAIRE lère voiture</i>
C.H. 13		Sortie REGROUPEMENT FRONTON	0,1	104,75	30'	14h 18
CH. 14	E.S. 5	St NAUPHARY/REYNIES/VILLEBRUMIER	15,8	120,55	30'	14h 48
		Départ St NAUPHARY/REYNIES/VILLEBRUMIER	0,2	120,75	3'	14h 51
		Arrivée St NAUPHARY/REYNIES/VILLEBRUMIER	7	127,75		
		Point STOP	0,3	128,05		
C.H. 15	E.S. 6	VILLEBRUMIER/VILLEMUR/VARENNE	2,5	130,55	20'	15h 11
		Départ VILLEBRUMIER/VILLEMUR/VARENNE	0,2	130,75	3'	15h 14
		Arrivée VILLEBRUMIER/VILLEMUR/VARENNE	6,9	137,65		
		Point STOP	0,4	138,05		
C.H. 16		Entrée PARC FERME FRONTON "ARRIVEE"	17,9	155,95	35'	15h 49

NUMEROS DE TELEPHONES UTILES

SECRETARIAT DU RALLYE

Odette RODRIGUEZ

Tel : 05 61 09 19 10

Fax : 05 61 85 77 30

Mail : asac.midi.hl@infonie.fr ou picsou31@orange.fr

**CARNETS D'ITINERAIRES DISPONIBLES LE MATIN DU 3 AVRIL 2011
AU**

**BAR le SHADOK
23 Rue de la République
31620 FRONTON
tél : 05 61 82 41 38**

TELEPHONE EN CAS DE BESOIN POUR LA JOURNEE DU 10 avril 2011

PC COURSE : 05 61 82 94 50

Notes aux Concurrents

Bonjour a tous

Pour des raisons d'organisation et pour aller plus rapidement aux Vérifications Administratives veuillez envoyer ou apporter le jour des vérifications :

- >Photocopie Permis conduire des 2
- >Photocopie Licences 2011 des 2
- >Photocopie de la carte grise

Merci a tous de votre aide.

Aux vérifications Techniques n'oubliez pas Casque et Combinaison

**En cas de forfait pour le Rallye ou de retard aux vérifications
Merci de téléphoner au 06 83 11 31 21 ou
06.73.93.72.69**